



Habitants et élèves des Beaux-Arts réalisent une fresque

Depuis six mois, une quinzaine d'Hérouvillais et sept étudiants en arts travaillent sur un projet d'art urbain organisé par l'école des Beaux-Arts en collaboration avec la boutique Habitat. Six fresques sur le thème de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne seront réalisées.

La Boutique Habitat coordonne un comité de pilotage composé de différents partenaires, comme la ville, les Beaux-Arts, l'association Inscire... « Dans le cadre d'un Arc (atelier de recherche et de création) de l'école des Beaux-Arts de Caen, il est proposé aux étudiants de 3^e et 4^e années, de travailler autour de l'urbanisme et de l'artistique. Les étudiants travaillent avec des habitants. C'est une expérience innovante, artistique et architecturale », confie Françoise Schein, professeur, encadrant ce projet avec Mireille Riffaud. Elsa Pottier, étudiante à l'école des Beaux-Arts, travaille sur



Six fresques seront réalisées par les élèves de l'école des Beaux-Arts et les habitants d'Hérouville.

une fresque en langage des signes par rapport au thème : « L'idée est de rendre la charte accessible à

tous. Par la suite, les habitants viendront apposer des titres d'articles de la charte. »

Karine Laurent et Chantal Lerouillois sont deux Hérouvillaises : « Nous dessinons des symboles sur des carreaux, qui seront ensuite greffés à la fresque. »

Adèle Rivière-Douesnel est étudiante à l'école des Beaux-Arts. Elle réalise une des six fresques en représentant les pays appartenant à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne : « J'ai voulu assimiler les droits et les devoirs de la charte par rapport à la ville d'Hérouville. J'ai donc représenté différentes structures que l'on peut trouver à Hérouville comme le Château d'eau. »

La fresque est en cours de réalisation au 902, Grand-Parc, dans des locaux mis à disposition par la Plaine normande.

JOURNAL LA LIBERTÉ

JEUDI 13 MARS 2008

Art urbain à la Haute Folie



Des élèves de l'école des beaux-arts de Caen, et des habitants de la ville, étaient réunis, dans un local de la Haute Folie (au numéro 902), pour réaliser une fresque sur les droits de l'homme et du citoyen et sur le respect des uns et des autres. Une œuvre qui sera affichée sur les immeubles, en face de l'école maternelle et de la crèche du quartier.

